



INTERNATIONAL  
AUTHORS FORUM

# **Vivre de la Création**

Les défis financiers des auteurs

## Introduction : la situation mondiale

Les auteurs (un terme qui désigne à la fois les écrivains et les artistes) sont le terreau à partir duquel la culture émerge à travers le monde.

Ils écrivent les livres dans lesquels nous nous immergeons ; ils créent des pièces de théâtre, des films et des scripts d'émissions télé et de radio pour nous divertir ; des textes qui nous instruisent ; des poèmes qui nous émeuvent ; des peintures qui enchantent le regard, et bien plus encore.

« Les droits d'auteur des artistes, tout comme ceux des écrivains, permettent au marché de l'art de fonctionner. Sans cela, l'artiste disparaît entièrement, et un monde sans artiste est un monde bien pauvre. »

Susan Stockwell, artiste

Crédits images :

Photo de Maureen Duffy, p. 2, utilisée avec la permission de l'ALCS

Photo de Faye Cura et Gantala Press Collective, pp. 12-13, utilisée avec la permission de Gantala Press

Photo de Francis Gbormittah, p. 14, utilisée avec la permission de Francis Gbormittah

Images, pp. 19-21, utilisées avec l'aimable autorisation de Matias Danna

Photo de John Degen, p. 25, crédit : Julia Colyar

Photo de Joanne Harris, pp. 28-29, utilisée avec la permission de Joanne Harris

03

Introduction : la situation mondiale

06

L'impact du COVID-19

07

Comment les auteurs vivent de leurs œuvres

08

Les obstacles à un revenu décent

17

L'évolution du marché

18

De quoi dépend la réussite des auteurs ?

30

Conclusion

L'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

Par conséquent, la possibilité pour les auteurs professionnels de vivre de leur travail, où qu'ils vivent, est essentielle à l'amplification de cette participation à la vie culturelle à travers le monde.

L'article 27 précise également que

**« chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il [ou elle] est l'auteur »**

tandis que l'objectif de développement durable (ODD) 8 de l'ONU, qui garantit « une croissance économique soutenue, partagée et durable » et « le plein emploi productif et un travail décent pour tous », souligne également la nécessité d'un environnement de travail favorable pour les auteurs. Une étude réalisée en 2015 vient également appuyer cette idée, en concluant que les secteurs créatifs sont le moteur de l'économie numérique,

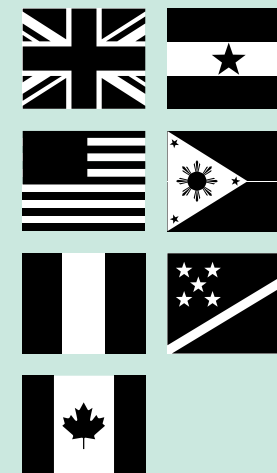
qu'ils contribuent à l'emploi des jeunes et qu'ils offrent d'incroyables possibilités à cet égard dans toutes les régions du monde.<sup>1</sup>

En résumé, les auteurs ont un rôle essentiel à jouer pour garantir la prospérité de leurs sociétés à travers le monde. Il est donc indispensable qu'ils bénéficient d'un environnement de travail favorable, qu'ils soient reconnus pour la diversité de leurs créations et qu'ils conservent le droit de vivre décemment de leur travail grâce à un cadre juridique solide basé sur le droit d'auteur.

Et pourtant, nombreuses sont les études et les enquêtes dans le monde développé à souligner une baisse importante des revenus des auteurs en dépit de la croissance internationale des secteurs créatifs qui se nourrissent de leurs œuvres. Les pressions sur les revenus sont devenues telles dans ces pays qu'elles pourraient empêcher les auteurs de continuer à vivre de leur travail dans l'avenir. Bien que des recherches plus poussées soient nécessaires, ces mêmes pressions risquent également de freiner la croissance des secteurs créatifs dans les pays en voie de développement et d'annihiler les avantages économiques qui en résultent. En conséquence, il est urgent de mieux comprendre les problèmes actuels des auteurs qui, dans le monde entier, ont bien du mal à vivre de leurs œuvres.

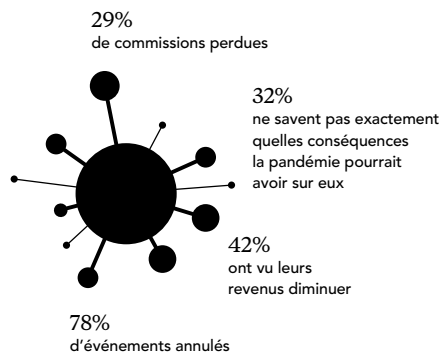
Ce rapport reprend les conclusions des différentes études menées sur les conditions de travail actuelles des auteurs.

**Bien qu'il n'y ait à ce jour des données quantitatives que pour les pays développés comme le Royaume-Uni, les États-Unis, la France et le Canada, les entretiens repris ici avec les auteurs et les représentants des auteurs au Ghana, aux Philippines et dans les Îles Salomon aident à mettre en perspective le statut des auteurs dans les pays en voie de développement où les secteurs créatifs n'ont pas encore un poids économique aussi important.**



<sup>1</sup> Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) et Ernst & Young, 2015. *Cultural Times: The first global map of cultural and creative industries.*

## L'impact du COVID-19



Les données à l'origine de ce rapport ont été obtenues avant que la pandémie de COVID-19 ne se déclare ; il convient de le garder à l'esprit car, d'après les données préliminaires, cette crise pourrait bien réduire encore les revenus des auteurs.

La Society of Authors britannique a mené la première de ses enquêtes éclairées en avril 2020<sup>2</sup> : les conclusions montrent que 78 % des répondants ont été lésés par des annulations d'événements en raison du COVID-19, et que 29 % ont perdu des commissions en conséquence. Selon cette enquête, 32 % des répondants ne savaient pas vraiment de quelle manière la

pandémie allait les affecter, tandis que 42 % considéraient que la situation allait empirer. Les pertes déclarées allaient de 100 £ à 50 % du revenu mensuel. Au cours des prochaines années, un travail d'ampleur devra être abattu pour déterminer dans quelle mesure les créateurs et les secteurs créatifs ont été touchés.

## Comment les auteurs vivent de leurs œuvres

Les revenus des auteurs proviennent en général de différentes sources. Citons notamment la vente principale du contenu physique et numérique qu'ils ont créé ; l'exploitation secondaire de ce contenu comme les utilisations sous licence ; les apparitions publiques comme les lectures et les événements lors des festivals d'art ; les expositions ; les paiements des droits de prêt public (DPP) ; la revente des droits d'auteur ; les prix et subventions.<sup>3</sup>

La plupart des auteurs améliorent leurs revenus grâce à des apparitions publiques. D'après une étude réalisée en France en 2017<sup>4</sup>, 35 % des écrivains avaient fait une apparition publique dans le cadre de leur travail (par exemple lors d'un festival), et la moitié de ces auteurs avait fait plusieurs apparitions de ce type au cours d'une année. Selon cette même étude, 67 % des écrivains exercent une autre activité en complément de l'écriture, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche ou du journalisme. Alors que les auteurs dépendent de ces apparitions publiques pour gagner leur vie, la tendance

consistant à ne pas les payer a motivé des campagnes de lobbying, comme celle de la Society of Authors (R.-U.) qui a invité à boycotter les festivals qui ne payaient pas les auteurs, ou à exiger des niveaux de rémunération minimum.<sup>5</sup>

Cette conclusion venait appuyer des données britanniques d'après lesquelles 40 % des auteurs tirent leurs revenus exclusivement de l'écriture<sup>6</sup>, tandis qu'aux États-Unis, une enquête de l'Authors Guild sur les revenus a montré que 57 % des auteurs tirent leurs revenus uniquement de l'écriture<sup>7</sup>.

<sup>2</sup> Society of Authors, 2020. *March Impact Analysis: cancellations, income loss and uncertainty in first month of lockdown.*

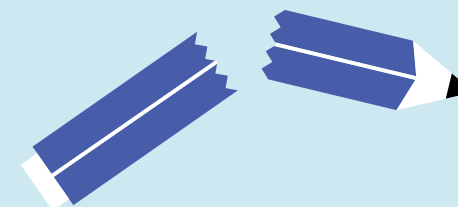
<sup>3</sup> Commission européenne, 2016. *Étude de la commission sur la rémunération des auteurs de livres et de revues scientifiques, des traducteurs, des journalistes et des artistes plasticiens pour l'utilisation de leurs œuvres* ; Horizon Research, 2016. *Writers' Earnings in New Zealand* ; The Writers' Union of Canada, 2018. *Diminishing Returns: Creative culture at risk.*

<sup>4</sup> Ministère de la culture et de la communication, AGESEA, Conseil permanent des écrivains et Société des gens de lettres (SGDL), 2017. *La situation économique et sociale des auteurs du livre.*

<sup>5</sup> Society of Authors. « Guidance on rates and fees », [societyofauthors.org/Advice/Rates-Fees](https://societyofauthors.org/Advice/Rates-Fees).

<sup>6</sup> Authors' Licensing and Collecting Society, 2018. *Authors' Earnings: A survey of UK writers.*

<sup>7</sup> Authors Guild, 2020. *The Profession of Author in the 21st Century.*



# Les obstacles à un revenu décent



En dépit de la croissance constante des secteurs créatifs, dont la valeur est estimée à 112 milliards de livres sterling en 2020, les revenus moyens des écrivains professionnels ont chuté de 42 % en termes réels depuis 2005.



## Des revenus en baisse

Dans tous les pays où les revenus des auteurs ont été étudiés, une chute marquée a été observée.

Au Royaume-Uni, en dépit de la croissance constante des secteurs créatifs, dont la valeur est estimée à 112 milliards de livres sterling en 2020, le revenu médian des écrivains professionnels a chuté de 42 % en termes réels depuis 2005 ; soit une chute de 18 013 £ en 2005 à 10 500 £ en 2017<sup>8</sup>. Selon une étude menée au R.U., le revenu annuel moyen d'un artiste plasticien s'élève à 5 000 £<sup>9</sup>. Pour mettre ce chiffre en perspective, une étude menée au Royaume-Uni par la fondation Joseph Rowntree en 2017 a conclu que le niveau de revenu considéré comme un niveau de vie socialement acceptable pour un célibataire s'élevait à 17 900 £<sup>10</sup>.

Par conséquent, un écrivain et un artiste professionnels moyens n'ont gagné respectivement que la moitié et le tiers de ce montant en 2017.

Aux États-Unis, alors que les secteurs créatifs ont injecté 1,3 billion de dollars dans l'économie en 2017<sup>11</sup>, l'Authors Guild a signalé un recul de 42 % du revenu médian des auteurs<sup>12</sup> entre 2009 et 2017.

En France, les secteurs créatifs ont apporté 74 milliards d'euros au PIB en 2013, mais selon une étude, la majorité des auteurs ont vu leurs revenus baisser au cours des cinq dernières années. D'après cette même étude, seuls 8 % des auteurs ont gagné plus que le salaire minimum national<sup>13</sup>. Cette analyse laisse à penser que l'évolution du marché du livre, notamment la chute des droits d'auteur sur une longue période, a fortement entamé les revenus des auteurs.

Selon une étude menée en Nouvelle-Zélande par Horizon Research<sup>14</sup> :

Les écrivains pensent que l'argent représente la principale difficulté de leur métier. Les écrivains ont déclaré que leurs revenus baissaient et qu'ils ne pouvaient vivre exclusivement de l'écriture. Toujours d'après eux, les éditeurs sont de moins en moins nombreux, ou sont hors de portée, et certains écrivains pensent que les éditeurs ne les soutiennent pas suffisamment. Interrogés sur les facteurs qui pourraient leur permettre de réussir en tant qu'auteur à l'avenir, l'argent/le revenu arrive en tête de leurs réponses.

<sup>8</sup> All Party Writers Group, 2018. *Supporting the Writers of Tomorrow: A report of the All Party Writers Group 2018 Inquiry into Authors' Earnings*.

<sup>9</sup> Melanie Gerlis, 2017. « Artists are getting poorer », *The Art Newspaper*, 30 novembre 2017.

<sup>10</sup> Joseph Rowntree Foundation, 2017. *A Minimum Income Standard for the UK in 2017*.

<sup>11</sup> Siwek, ES, 2018. *Copyright Industries in the US Economy: The 2018 Report*.

<sup>12</sup> Authors Guild, 2020. *The Profession of Author in the 21st Century*.

<sup>13</sup> Ministère de la culture et de la communication, AGESSA, Conseil permanent des écrivains et Société des gens de lettres (SGDL), 2017.

*La situation économique et sociale des auteurs du livre.*

<sup>14</sup> Horizon Research, 2016. *Writers' Earnings in New Zealand*.



En Italie, une étude menée sur les revenus des auteurs a montré que 96,5 % des écrivains interrogés ne pouvaient pas vivre exclusivement de l'écriture<sup>15</sup>. Cette conclusion a été confirmée par une étude selon laquelle seulement 1 % des auteurs italiens pouvaient vivre de leur travail d'écrivain<sup>16</sup>.

Selon une enquête de l'Association finlandaise des écrivains de livres non romanesques (Suomen tietokirjailijat ry), les revenus professionnels d'un écrivain de littérature non romanesque ont baissé de plus de 25 % entre 2012 et 2018.<sup>17</sup>

**Le revenu médian d'un écrivain professionnel de livres non romanesques s'élevait à seulement 1 111 € en 2018, contre 1 520 € en 2012 ; cette enquête a également montré que le DPP représente 8 % de ce revenu.**

Au Canada, où l'industrie du livre pèse 2 milliards de dollars, une étude menée en 2018 a montré que pour plus de 85 % des écrivains, leurs revenus tirés

de l'écriture les plaçaient sous le seuil de pauvreté canadien<sup>18</sup>, et que leurs revenus avaient chuté de 78 % par rapport à 1998.

De plus, la majeure partie de cette chute a été enregistrée sur une période de trois ans, entre 2014 et 2017, pendant laquelle les revenus ont baissé de 27 %<sup>19</sup>. L'étude a établi un lien direct entre ce déclin récent et l'augmentation des photocopies faites dans le cadre scolaire, en raison d'un changement de législation sur les droits d'auteur liés aux ouvrages pédagogiques.

Selon une étude menée en Australie, alors que les revenus des auteurs d'œuvres de fiction étaient davantage susceptibles de diminuer que ceux des autres écrivains, 70 % d'entre eux ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas créer davantage à cause de ce niveau de revenus trop faible<sup>20</sup>.

## b) Écarts de rémunération

Dans les pays développés, l'origine sociale des auteurs influence également leurs revenus. Les écrivains issus d'un

milieu privilégié sont plus susceptibles de tirer davantage d'argent de leur travail littéraire, mais également d'un autre emploi.

L'étude a également révélé une baisse disproportionnée des revenus des écrivains issus de minorités<sup>21</sup>, ainsi qu'un fossé entre les rémunérations des hommes et des femmes d'après certaines études. Par exemple, une étude britannique affirme que le revenu moyen d'une auteure professionnelle correspondait à 75 % de celui de ses homologues masculins<sup>22</sup> ; quant aux États-Unis, on estime que les femmes ne gagnent que 89 % des revenus que les hommes tirent de l'écriture<sup>23</sup>. L'ampleur de cet écart de rémunération entre hommes et femmes varie sensiblement d'un pays à l'autre. Selon une étude de 2015 sur les revenus des auteurs canadiens, les femmes ne gagnent que 55 % des revenus perçus par les hommes<sup>24</sup>. Cet écart de rémunération entre hommes et femmes demeure présent en Nouvelle-Zélande ; toutefois, selon une étude, les auteures perçoivent en moyenne un revenu personnel total inférieur de 10 % à celui

des hommes, mais gagnent 10 % de plus grâce à l'écriture<sup>25</sup>. Faye Cura, qui dirige aux Philippines un collectif littéraire dénommé Gantala Press, a souligné le rapport qui existe entre les difficultés à vivre du travail d'auteur dans ce pays et le déphasage entre la production culturelle nationale et la vie réelle d'une grande partie de la population. Il existe un fossé considérable entre les auteurs philippins professionnels capables de vivre de l'écriture à plein temps (comme dans le milieu du journalisme ou le secteur audiovisuel grand public), et ceux issus d'une classe que l'on pourrait considérer comme ouvrière, qui sont globalement peu représentés dans la culture philippine dans son ensemble. Ceci rejoint les conclusions des enquêtes menées dans d'autres pays, qui montrent une forte corrélation entre la classe sociale et la capacité à vivre de ses créations. Bien que Gantala Press cherche à corriger ce déséquilibre, Faye Cura craint que ce collectif n'ait qu'un impact limité, du fait qu'il dépend exclusivement du bénévolat.

**« Les écrivains ne peuvent gagner décemment leur vie que s'ils travaillent pour le gouvernement, des entreprises privées (comme des agences de publicité) ou des médias. Comme dans les autres pays, les institutions publiques et privées protègent le statut privilégié de ces auteurs en les récompensant par des prix et autres modes de validation. Cependant, nous sommes convaincus dans le milieu de la presse que tout le monde peut écrire ou raconter son histoire. À nos yeux, il ne faut faire aucune distinction entre un écrivain professionnel et une personne qui écrit tout simplement. »**

Faye Cura (Philippines)

<sup>15</sup> Federazione Unitaria Italiana Scrittori (FUIS), 2017. *The Socio-Economic Conditions of Italian Writers*. Disponible en italien, résumé en anglais.

<sup>16</sup> Rafaella De Santis et Dario Pappalardo, 2010. « Writing does not pay », *La Repubblica*, 2 novembre 2010.

<sup>17</sup> Suomen tietokirjailijat ry, 2020. *The Financial Position of Non-Fiction Writers in Finland*.

<sup>18</sup> The Writers' Union of Canada, 2018. *Diminishing Returns: Creative culture at risk*.

<sup>19</sup> The Writers' Union of Canada, 2018. *Diminishing Returns: Creative culture at risk*.

<sup>20</sup> Zwar, J Throsby D et Longden T, 2015. *The Australian book industry: Authors, publishers and readers in a time of change*.

<sup>21</sup> Royal Society of Literature, 2019. *A Room of My Own: What writers need to work today*.

<sup>22</sup> Authors' Licensing and Collecting Society, 2018. *Authors' Earnings: A survey of UK writers*.

<sup>23</sup> Narrow the Gap, 2019. *Writers and Authors*.

<sup>24</sup> The Writers' Union of Canada, 2018. *Devaluing Creators, Endangering Creativity*.

<sup>25</sup> Horizon Research, 2016. *Writers' Earnings in New Zealand*.





Gantala Press est un collectif littéraire féministe installé dans le Grand Manille aux Philippines. Depuis sa création en 2015, ce groupe de presse a produit des livres, des anthologies, des bandes dessinées, des livres de cuisine et des fanzines centrés sur les problèmes et les récits des femmes.

Gantala Press s'associe constamment à des groupes de femmes issus de différents secteurs ainsi qu'à des institutions culturelles pour organiser des événements et des débats sur les thèmes de la femme, de l'édition indépendante et des problèmes agricoles/alimentaires et des travailleurs.





Francis Gbormittah est un universitaire qui s'intéresse aux arts et à la pratique médiatiques. Il enseigne actuellement au département des arts du théâtre à l'université du Ghana, dans la banlieue de Legon. Il est président de la Ghana Association of Writers (GAW) et membre du comité directeur de la Pan-African Writers Association (PAWA). Francis a écrit des scripts de films, notamment *Beggar's Plight*, *Wedding Blues*, *Aloma's Playhouse*, *Manya Krobo: Memories, Identity and Cultural Heritage*, et *SPA at 50*.

## Des facteurs culturels

Il ressort des entretiens réalisés dans les pays en voie de développement que la mondialisation influence la capacité des auteurs à vivre de leur travail dans leur pays d'origine, mais pas nécessairement de façon négative. Bien que l'accès aux cultures étrangères soit largement plébiscité, la plupart des personnes interviewées se disent inquiètes du risque d'érosion consécutive de la culture indigène, au point de la faire disparaître. Le problème peut en effet se poser lorsque la culture ne circule que dans un sens. Dans ces pays, les auteurs constatent souvent qu'ils ne parviennent pas à toucher une audience internationale équivalente pour leurs créations.

Francis Gbormittah, qui représente la Ghana Association of Writers, a souligné avec inquiétude que la génération actuelle d'auteurs ghanéens n'a pas réussi à rencontrer autant de succès que les générations précédentes. Il juge indispensable de consolider le lectorat au Ghana pour assurer l'avenir du secteur national de l'édition. Selon lui, il faut adopter une approche à long terme pour soutenir la culture indigène, afin que les auteurs ghanéens puissent atteindre une certaine stature et participer aux échanges culturels internationaux au même niveau que les auteurs des autres pays. La mise

en œuvre de telles mesures pourrait s'avérer nécessaire dans la plupart des pays en voie de développement en vue de parvenir à une certaine parité internationale, en termes d'influence, avec les secteurs créatifs du monde entier.

**« Pour faire simple, notre marché est local. Depuis quelques temps, nos livres ne traversent plus les frontières autant que par le passé. Aujourd'hui, lorsqu'on parle d'un auteur au Ghana, on parle d'une personne âgée de 70 à 80 ans. Il est difficile de citer des auteurs âgés de 40, 50 ou 60 ans. L'impact de nos livres sur le public témoigne d'un fossé générationnel. Les auteurs âgés de 70 à 80 ans se sont fait connaître lorsqu'ils étaient jeunes. Par conséquent, les jeunes auteurs, ou la génération plus jeune, écrivent mais leurs livres n'ont pas le retentissement nécessaire à l'échelle internationale. Ils ne dépassent pas l'échelle locale. »**

Francis Gbormittah (Ghana)



## L'impact du risque

En raison de l'incertitude liée à la valeur du contenu qu'ils créent et à son potentiel de succès, les auteurs sont, à l'instar des tierces parties (comme les éditeurs, producteurs et agents) engagées pour les aider à produire et à commercialiser ce contenu, exposés à un niveau de risque intrinsèque. Les contrats que l'auteur signe avec ces tiers déterminent le partage des risques et des bénéfices. À titre d'exemple, un contrat de transfert (au titre duquel un éditeur ou un producteur possède et contrôle les droits d'auteur ainsi que tous les autres droits rattachés à l'œuvre en échange d'un paiement initial<sup>26</sup>) peut empêcher un auteur de profiter à long terme du succès de son œuvre.

Les éditeurs, les producteurs, les agents et autres parties prenantes sont souvent plus à même que les auteurs de gérer les risques. Ils peuvent se diversifier grâce à un vaste portefeuille, les pertes potentielles résultant de l'œuvre d'un auteur étant compensées globalement par les bénéfices générés par les œuvres des autres. Bien

que les auteurs individuels puissent, d'une certaine manière, répartir les risques (notamment lorsque le mauvais résultat commercial d'une œuvre est compensé par le succès d'une autre), le portefeuille d'un seul auteur est globalement plus réduit que celui de ces tiers. Par conséquent, il est bien plus difficile pour les auteurs de répartir les risques associés à leur travail.

Over 70%

des auteurs utilisent aujourd'hui les réseaux sociaux pour promouvoir leurs livres, leurs événements et leurs lectures.



<sup>26</sup> Writers' Guild of Great Britain, 2015. *Writing Film: A good practice guide*.

<sup>27</sup> Authors Guild, 2020. *The Profession of Author in the 21st Century*.

<sup>28</sup> Ministère de la culture et de la communication, AGESEA, Conseil permanent des écrivains et Société des gens de lettres (SGDL), 2017. *La situation économique et sociale des auteurs du livre*.

<sup>29</sup> Mosendz, P., 2014. « Amazon has basically no competition among online booksellers », *The Atlantic*, 30 mai 2014.

<sup>30</sup> All Party Writers Group, 2018. *Supporting the Writers of Tomorrow: A report of the All Party Writers Group 2018 Inquiry into Authors' Earnings*.

<sup>31</sup> Federazione Unitaria Italiana Scrittori (FUIS), 2017. *The Socio-Economic Conditions of Italian Writers*. Disponible en italien, résumé en anglais.

## L'évolution du marché

### L'impact de la numérisation et de l'édition en ligne

La numérisation a profondément chamboulé le marché, et donc les revenus des auteurs. Aux Etats-Unis, l'Authors Guild a pointé du doigt la domination grandissante d'Amazon et la baisse des droits d'auteur et des avances sur les livres à tirage moyen (dont les éditeurs se plaignent en général à cause des pertes résultantes qu'ils doivent répercuter). Elle épingle notamment les droits d'auteur très bas versés sur des produits fortement remisés, et des droits d'auteur nets de 25 % seulement sur les livres électroniques<sup>27</sup>.

Les supports numériques ont des conséquences différentes sur les auteurs en fonction de leur genre littéraire. Dans une étude menée en France sur le sujet, 84 % des auteurs ont eu le sentiment de ne pas subi de pertes financières du fait des supports numériques. Les écrivains de romans graphiques n'ont, par exemple, que peu ressenti l'impact des supports numériques et, dans le cas contraire, cet impact était plutôt positif<sup>28</sup>.

En revanche, les auteurs d'ouvrages pédagogiques sont bien plus susceptibles de percevoir de manière négative l'impact des supports numériques sur leur travail.

L'essor de l'édition en ligne a également entraîné une hausse considérable du nombre d'auteurs en auto-édition. Amazon est devenu l'un des grands bénéficiaires du boom de l'auto-édition, en proposant l'une des principales plateformes sur laquelle les auteurs indépendants peuvent vendre leurs livres et en lançant des services d'impression à la demande à l'intention de ces auteurs. Dans la plupart des pays, Amazon joue désormais un rôle clé à la fois dans l'édition traditionnelle et dans l'édition indépendante. Son Kindle (et l'application Kindle) compte parmi les liseuses les plus populaires, et Amazon maintient sa position de plus grand vendeur de livres électroniques depuis de nombreuses années<sup>29</sup>. La position dominante d'Amazon sur le marché pose parfois question, comme en témoigne une récente enquête du Parlement britannique<sup>30</sup>. Cette domination est en totale opposition avec le marché traditionnel de l'édition qui regroupe toujours un large éventail de vendeurs.

### L'impact des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des auteurs, et sont considérés comme un outil commercial crucial. Pour eux, il est désormais primordial d'être présent sur les réseaux sociaux s'ils veulent établir des contacts utiles et saisir des opportunités. Selon la fédération italienne FUIS, plus de 70 % des auteurs utilisent désormais les réseaux sociaux pour promouvoir leurs livres, leurs événements et leurs lectures, et pour communiquer à la fois avec leurs lecteurs et d'autres auteurs<sup>31</sup>.

## De quoi dépend la réussite des auteurs ?

### Une rémunération équitable

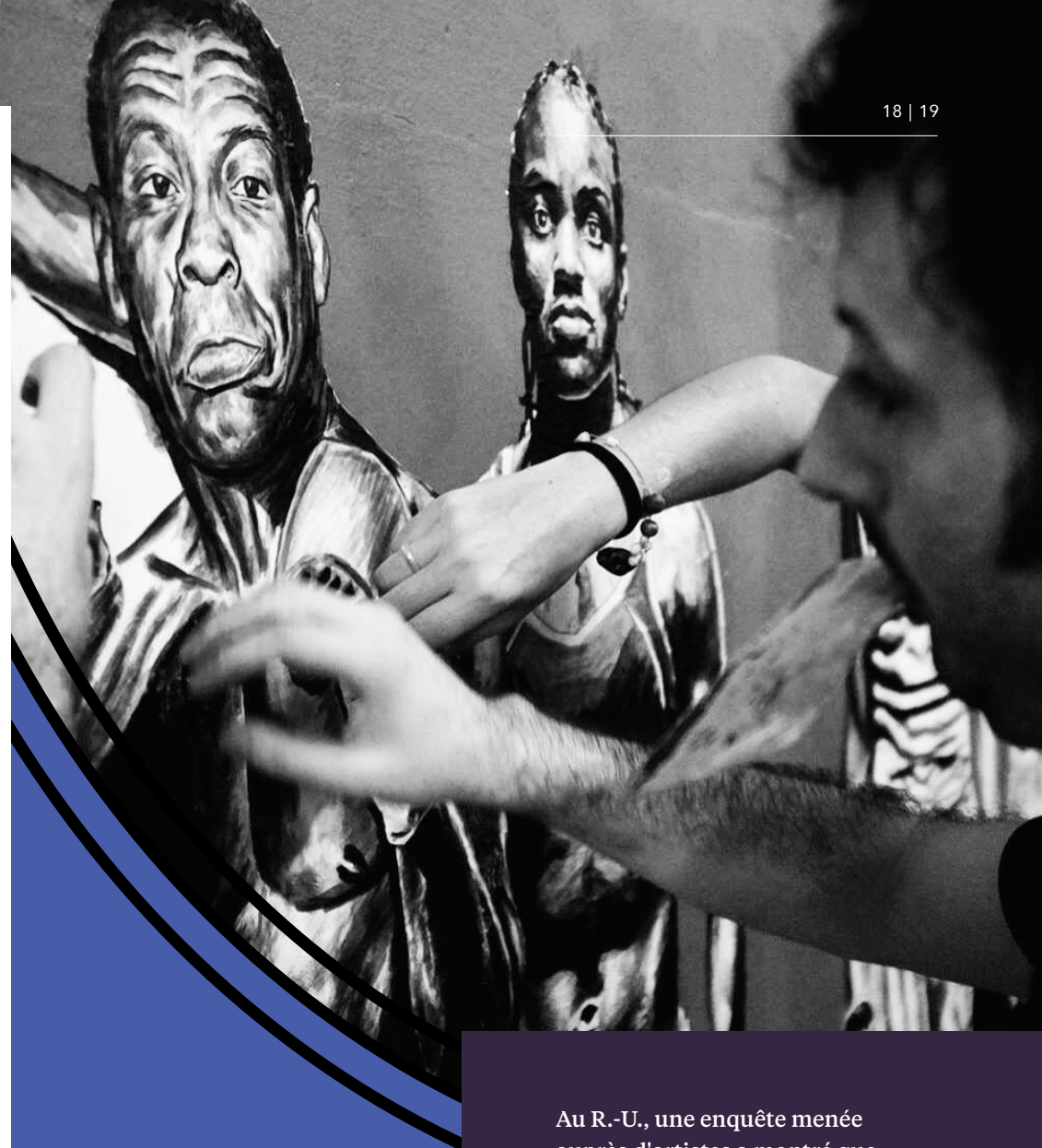
Une rémunération décente qui tient compte de toutes les utilisations de leurs œuvres est nécessaire à la fois pour encourager les auteurs à entamer le processus de création, et pour leur permettre de continuer sur cette voie. Ainsi, une étude menée au Royaume-Uni par PricewaterhouseCoopers a montré qu'une baisse de 10 % des revenus des auteurs entraînerait une chute de 20 % de la production<sup>32</sup>.

Les organisations de gestion collective (OGC) et les systèmes de DPP qui existent maintenant dans 35 pays ont également un rôle important à jouer pour garantir aux auteurs une rémunération équitable. C'est particulièrement vrai lorsque la complexité des chaînes d'approvisionnement et les différentes exploitations secondaires possibles de leurs œuvres ne permettent pas aux auteurs de percevoir tous les paiements auxquels ils pourraient avoir droit. Les types de rémunération généralement gérés par des organismes

de perception, comme l'octroi de licences d'exploitation secondaire, le DPP et les droits de suite, peuvent représenter un pourcentage élevé de la rémunération d'un auteur.

Lors d'un événement organisé en marge d'un panel de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en 2016, l'auteure britannique Maggie Gee a déclaré que ses paiements de DPP au Royaume-Uni ont été déterminants et lui ont permis de continuer à écrire après la publication de ses premiers romans.

Le droit de suite des artistes (DSA) leur offre également une part équitable des bénéfices découlant des ventes régulières sur le marché mondial de l'art, et les incite à continuer de créer. Selon une étude de DACS au Royaume-Uni, plus de 50 % des bénéficiaires du DSA vendent leurs œuvres à moins de 5 000 £ en moyenne<sup>33</sup>. Le DSA est géré par un organisme de perception qui se charge de la collecte et de la distribution de l'argent dû aux artistes auprès d'un large éventail de sources<sup>34</sup>.



Au R.-U., une enquête menée auprès d'artistes a montré que 81 % du DSA est utilisé pour payer les dépenses courantes.

<sup>32</sup> PricewaterhouseCoopers, 2012. *An Economic Analysis of Education Exceptions in Copyright*.

<sup>33</sup> Design and Artists Copyright Society (DACs), 2019. *Fair Share for Artists*.

<sup>34</sup> Design and Artists Copyright Society (DACs), 2019. *In the Artists' Words*.





« En Argentine, la situation des artistes plasticiens est complexe. La Sociedad de Artistas Visuales Argentinos (SAVA) s'appuie sur la loi pour faire avancer les droits de suite des artistes et leur permettre de vivre de leurs revenus.

La majeure partie de la communauté artistique ne vit pas exclusivement de l'activité créative : ses membres enseignent et ont d'autres activités en rapport avec les arts. Pour que les artistes vivent de leur métier, il est nécessaire d'informer les utilisateurs afin qu'ils payent correctement l'utilisation qu'ils font des œuvres. Dans la culture latino-américaine, on se soucie peu du respect des droits d'auteur, et la SAVA veut changer les choses en sensibilisant la communauté. Grâce aux ventes et aux licences, certains artistes parviennent à vivre exclusivement de leur art tout en s'assurant un niveau de vie minimum.

La SAVA continue d'œuvrer à faire respecter les droits des artistes pour professionnaliser davantage les arts visuels et augmenter ainsi leurs revenus. »

Nicolás J. Jusidman, directeur général,  
Sociedad de Artistas Visuales Argentinos (SAVA)



« Les auteurs audiovisuels du monde entier vivent presque exclusivement de leurs droits d'auteur. Le boom des services en ligne démontre l'appétit grandissant du public pour notre travail, mais en l'absence d'une rémunération proportionnelle, non cessible et garantie par la loi qui leur permet d'être associés à toutes les exploitations et de profiter du succès commercial de leurs œuvres, leur survie est menacée, et par voie de conséquence notre pluralité de langues, de cultures et d'imaginations. »

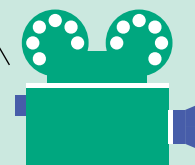
Adrián Caetano, réalisateur, scénariste et membre de l'association Directores Argentinos Cinematográficos (DAC)

Alors qu'à travers le monde, les œuvres sont plus que jamais consultées en ligne, leurs créateurs ne sont pas toujours rémunérés comme il convient pour cet accès. À titre d'exemple, les scénaristes ne sont généralement pas payés pour l'utilisation en ligne de leur travail, en dépit du fait que les œuvres audiovisuelles génèrent des revenus substantiels pour les services à la demande. À l'heure actuelle, il demeure souvent difficile de combler ce manque de rémunération du fait de l'inégalité colossale qui subsiste entre le producteur et le scénariste dans les négociations. Des organisations d'auteurs comme la Fédération des scénaristes en Europe (FSE) et la

Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA)<sup>35</sup> ont réclamé un droit supplémentaire ainsi que de meilleurs contrats de créateurs pour résoudre ce problème.

Il est donc urgent de reconnaître aux auteurs des droits à rémunération qui reflètent les multiples exploitations de leurs œuvres à l'ère du numérique. Un « droit inaliénable à rémunération » (DIR) pour les exploitations en ligne garantirait aux auteurs une rémunération appropriée pour leur contribution aux vastes bibliothèques que les services de diffusion en continu à la demande mettent désormais à disposition.

La plupart du temps, les scénaristes ne sont pas rémunérés pour l'exploitation en ligne de leur travail.



Il est urgent de reconnaître aux auteurs des droits à rémunération qui reflètent les multiples exploitations de leurs œuvres à l'ère du numérique.

<sup>35</sup> Fédération des scénaristes en Europe (FSE) et Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA), 2018. *Better Contracts*.

## Un cadre juridique rigoureux pour le droit d'auteur

Lorsque le législateur envisage de modifier le cadre du droit d'auteur, il est essentiel qu'il comprenne les difficultés que rencontrent chaque jour les auteurs pour vivre de leur travail, à la fois dans les nations développées et dans les pays en voie de développement, où le problème peut s'avérer encore plus épineux. L'exception au droit d'auteur ne doit jamais faire l'impasse sur un juste paiement pour l'exploitation du travail des auteurs.

L'exemple des utilisations pédagogiques est particulièrement flagrant. Alors qu'au XXI<sup>e</sup> siècle nous profitons du partage mondial de l'information, il est également primordial que des supports pédagogiques reflétant les diverses cultures et rédigés dans les langues indigènes soient disponibles pour soutenir la culture propre à chaque nation. Pour atteindre l'Objectif de développement durable 4 de l'ONU, qui vise à assurer « l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité » et à promouvoir « les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », les auteurs doivent pouvoir créer pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants dans leur pays d'origine.

Il serait souhaitable que les mesures en matière de droit d'auteur qui sont prises trouvent le juste milieu entre

une rémunération équitable des auteurs d'ouvrages pédagogiques et une large utilisation, à un juste prix, de ces livres par les établissements d'enseignement, mais à un prix inférieur à celui payé pour un premier achat. Il peut s'avérer délicat de trouver le point d'équilibre correct entre une utilisation équitable et une rémunération équitable. Cependant, en l'absence d'un tel équilibre, les effets sur les auteurs et leurs revenus peuvent être désastreux.

Selon Vincent Nomaie et James Tuitae de la Solomon Islands Creative Writers Association, le traitement des œuvres culturelles et des créateurs dans ces îles tranche avec la plupart des pays où le statut d'auteur est considéré depuis longtemps comme une profession à part entière.

**Toutefois, malgré cette approche différente, les créateurs des îles Salomon jugent que la protection de leurs œuvres est importante pour en encourager la diffusion.**

La Solomon Islands Creative Writers Association met en avant la création littéraire et la sensibilisation à la littérature dans les îles Salomon. Elle soutient les auteurs, organise des ateliers et des séminaires, fait la promotion des auteurs dans les médias locaux, aide à la publication et protège leurs intérêts, tout en produisant des ouvrages pour le Ministère de l'éducation des Îles Salomon.



« Étant donné que les auteurs tirent leurs revenus de différentes sources en rapport avec l'écriture, il est fondamental de protéger toutes ces sources. Voilà pourquoi une approche qui met en avant l'octroi de licences et le respect des droits d'auteur est primordiale. Il suffit d'observer la situation dans mon pays, le Canada, pour comprendre les dommages qui peuvent découler d'un déséquilibre entre les exceptions et les octrois de licence. Ici, les droits d'auteur liés à la copie de supports pédagogiques ont tous disparu après l'introduction d'une exception au droit d'auteur irréfléchie et vague. L'économie créative a enregistré des centaines de millions de dollars de pertes, et la publication de supports pédagogiques s'est effondrée dans le pays. »

John Degen, auteur  
et directeur général de la  
Writers' Union of Canada

## Des contrats équitables

Des contrats équitables, qui établissent les niveaux de rémunération que les écrivains et les artistes plasticiens percevront en échange d'une exploitation de leur travail, sont également essentiels pour assurer la croissance des secteurs créatifs à travers le monde.

L'International Authors Forum (IAF) a défini dix principes directeurs qui devraient régir les contrats d'auteurs.

Selon une étude de la Commission européenne, ce sont les contrats équitables qui ont la plus grande influence positive sur la rémunération<sup>36</sup> ; pourtant, une étude italienne a souligné que les négociations des contrats représentent l'un des principaux obstacles auxquels les auteurs sont confrontés, car ceux-ci n'ont la plupart du temps, aucune connaissance en la matière<sup>37</sup>. Les auteurs font souvent appel à des agents pour les aider à surmonter ces difficultés, mais tous les auteurs ne peuvent pas bénéficier de leurs services.

Voilà pourquoi les contrats sont également l'un des axes de travail majeurs des syndicats d'écrivains et autres associations de professionnels indépendants. Ces organisations jouent souvent un rôle déterminant dans la négociation des contrats types portant sur l'exploitation des œuvres des auteurs, qui serait impossible

à négocier au cas par cas. Toutefois, ces organisations manquent en général de ressources et souvent, elles n'existent pas dans les pays où les secteurs créatifs sont moins développés. Dans ces pays, la création de telles organisations permettrait d'aider les auteurs à avoir accès à un accompagnement professionnel de plus en plus indispensable pour continuer à vivre de l'écriture.

Au Ghana, Francis Gbormittah, de la Ghana Association of Writers, appelle à mieux informer les auteurs sur les questions de droits d'auteur et les contrats, afin d'influencer dans le bon sens les comportements vis-à-vis des utilisations qui sont faites des œuvres des auteurs et d'aider à professionnaliser ce secteur, et ainsi de limiter le risque que des pratiques abusives ne stoppent net les carrières des auteurs. Au Ghana, les auteurs ont du mal à bénéficier d'un traitement équitable : bon nombre d'entre eux dénoncent l'achat des droits sur les œuvres par des maisons d'édition frauduleuses et le non-paiement des droits d'auteur, avec même une dissolution des sociétés pour éviter toute vérification. De plus, les auteurs ne perçoivent presque aucune rémunération pour la copie généralisée de leurs œuvres dans des magasins de photocopies, une pratique qui affaiblit le marché des ventes légitimes. Étant donné que ni l'édition, ni la photocopie ne sont correctement contrôlées ou réglementées, et que le piratage des œuvres est omniprésent, Gbormittah pense que l'édition numérique pourrait offrir une alternative mieux réglementée.

<sup>36</sup> Commission européenne, 2016. *Étude de la commission sur la rémunération des auteurs de livres et de revues scientifiques, des traducteurs, des journalistes et des artistes plasticiens pour l'utilisation de leurs œuvres.*

<sup>37</sup> Federazione Unitaria Italiana Scrittori (FUIS), 2017. *The Socio-Economic Conditions of Italian Writers.* Disponible en italien. Résumé en anglais.

## Les dix principes de l'IAF pour des contrats équitables

- 1  Un contrat ne doit pas être éternel
- 2  Un auteur doit tirer profit du succès de son œuvre
- 3  Les droits des auteurs doivent être respectés
- 4  Le cessionnaire des droits doit les exploiter ou les restituer
- 5  Assurer à l'œuvre la plus large visibilité possible et s'assurer que les auteurs sont reconnus et rémunérés pour chaque utilisation
- 6  Obligation contractuelle d'adresser à l'auteur un relevé de compte régulier et de lui verser ses droits d'auteur pour toutes les utilisations de l'œuvre
- 7  Garantir le respect du droit de paternité de l'auteur et de l'intégrité de l'œuvre
- 8  Garantir la liberté contractuelle future de l'auteur et son choix de l'éditeur sur le marché
- 9  Définir clairement les termes contractuels et les responsabilités de chacun en convenant de la définition de ce qui est « raisonnable » et « ne doit pas être refusé de manière déraisonnable »
- 10  Un équilibre entre le risque et le profit



## Un soutien professionnel et des encouragements

Dans le monde entier, des syndicats et d'autres associations aident les auteurs à gérer leurs affaires professionnelles et à communiquer avec les autres auteurs qui travaillent dans le même domaine. Même si, dans certains pays, la législation encadre les droits des auteurs pour les protéger, ces organisations donnent également du poids à ceux dont la position est affaiblie dans les négociations. En outre, les organisations d'auteurs se battent souvent pour obtenir une rémunération équitable, notamment en faisant pression pour que les auteurs soient payés lorsqu'ils font des apparitions dans les festivals littéraires et autres événements.

Les OGC jouent également un rôle important en aidant les auteurs dans le processus de création. À titre d'exemple, tout en payant les écrivains pour la contribution qu'ils apportent à un indispensable bien commun (à savoir la disponibilité de la culture dans les bibliothèques publiques), les systèmes de droit de prêt public sont aussi grandement appréciés des auteurs, car ils montrent que leurs ouvrages continuent d'être lus et estimés.

Tout comme le DPP, les bénéficiaires considèrent que le droit de suite des artistes est important, non seulement sur le plan des revenus mais aussi de la reconnaissance qu'il apporte.

« Ce qui est choquant à propos du secteur de l'édition, qui génère des milliards, c'est que la plupart des auteurs professionnels ne tirent pas suffisamment d'argent de l'écriture pour pouvoir en vivre. Je n'en fais plus parti, heureusement, mais je suis consciente d'appartenir à un petit groupe de chanceux. Toutefois, la plupart de mes collègues n'ont pas autant de chance : les revenus faibles mais réguliers qui découlent du droit d'exploitation secondaire ou du DPP sont souvent bienvenus, ils permettent de s'offrir des vacances ou de faire un cadeau ou de faire plaisir à toute la famille. Plus important encore, le DPP est une forme de validation essentielle pour les auteurs ne percevant plus de droits d'auteur sur leurs ouvrages : il nous rappelle que nous avons toujours des lecteurs, et que notre travail est important. Nous vivons dans un monde où ce genre de validation se fait de plus en plus rare, ce qui la rend d'autant plus précieuse : il faut la reconnaître à sa juste valeur. »

Joanne Harris, auteure



## Conclusion

Il est nécessaire de poursuivre les recherches et de les élargir si nous voulons mieux comprendre les conditions dans lesquelles les auteurs du monde entier tentent de vivre de leur travail créatif. Toutefois, on peut affirmer avec certitude que, dans chaque pays où ces recherches ont déjà été menées, les données montrent une chute notable des revenus, en dépit de la croissance internationale des secteurs créatifs.

« Les droits d'auteur m'ont donné la liberté de créer davantage. »

Pogus Caesar, artiste

Les besoins des écrivains et des artistes sont différents et varient d'une profession à l'autre, mais il y a assurément des mesures communes qui peuvent être mises en place pour permettre aux auteurs de gagner durablement leur vie grâce à leur travail.

- ||| **Un cadre du droit d'auteur rigoureux**, qui trouve le juste milieu entre les besoins des créateurs et des utilisateurs, est plus que jamais nécessaire. Bien que les technologies numériques aient parfois remis cet équilibre en question, des mécanismes judicieux d'octroi de licences peuvent suffire à combler le fossé entre ces différentes exigences. L'exception au droit d'auteur ne doit jamais faire l'impasse sur le juste paiement des auteurs pour l'exploitation de leur travail.
- ||| Lorsque les droits d'auteur n'offrent pas un cadre adapté, des droits supplémentaires assurant une rémunération aux créateurs doivent également être créés. Par exemple :
  - **Le droit de prêt public**, qui permet aux écrivains d'être payés pour l'exploitation de leurs ouvrages dans les bibliothèques.
  - **Le droit de suite des artistes**, qui rémunère l'exploitation continue et revalorise le travail d'un artiste.

— **Le droit inaliénable à rémunération**, qui rémunère les auteurs pour l'exploitation à long terme de leurs œuvres par des services de diffusion en continu à la demande.

- ||| Les contrats déterminent souvent les conditions dans lesquelles un auteur perçoit la majeure partie de ses revenus. Qu'ils soient négociés par l'intermédiaire d'un agent, d'un syndicat ou autre type d'expert, **les auteurs ont besoin d'aide pour conclure des contrats équitables** qui reflètent correctement la valeur et les droits rattachés à leurs œuvres. Au sein de toute la communauté créative, ces contrats sont fondamentaux pour garantir le maintien de pratiques exemplaires et proscrire les pratiques abusives.
- ||| La chute des revenus des auteurs avant la pandémie de COVID-19 est avérée ; d'après les données préliminaires, la pandémie va accentuer cette tendance. Nous contacterons nos membres pour en savoir plus à ce sujet, et nous exhorterons également les organisations comme l'ONU à réaliser une **évaluation de l'impact que cette crise aura sur les créateurs et leurs secteurs créatifs**.

Collectivement, ces mesures essentielles permettront aux créateurs du monde entier de pouvoir vivre de leurs innombrables contributions à nos différentes cultures et à notre créativité, et ce à une échelle internationale.

## Remerciements spéciaux à :

Academic and Non-Fiction Authors'  
Association of South Africa (ANFASA)  
Alliance of Independent Authors  
All Party Parliamentary Writers Group  
Artists Rights Society  
Asociación de Editores y Autores de Panamá  
Associació d'Escriptors en Llengua Catalana  
Australian Society of Authors  
Authors Guild  
Authors' Licensing & Collecting Society (ALCS)  
Belizean Writers Guild  
Confédération internationale des sociétés d'auteurs  
et compositeurs (CISAC)  
Design and Artists Copyright Society (DACS)  
Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL)  
European Visual Artists (EVA)  
European Writers Council (EWC)  
Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA)  
Fédération des scénaristes en Europe (FSE)  
Federazione Unitaria Italiana Scrittori (FUIS)  
Gantala Press  
Ghana Association of Writers  
La Scam  
National Writers Union  
New England Writers' Centre  
New Zealand Society of Authors  
Norsk faglitterær forfatter- og oversetterforening  
PLR (Public Lending Right)  
International Royal Society of Literature  
Science Fiction and Fantasy Writers of America  
Sociedad de Artistas Visuales Argentinos (SAVA)  
Société des gens de lettres (SGDL)  
Society of Authors  
Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit)  
Solomon Islands Creative Writers Association  
Suomen Kirjailijaliitto ry  
Suomen tietokirjailijat ry  
Union des écrivains et des écrivains québécois (UNEQ)  
Verband deutscher Schriftstellerinnen und Schriftsteller (VS)  
The Writers' Union of Canada  
The Writers' Union of Iceland  
Union of Belarusian Writers  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)  
Writers Guild of Great Britain (WGGB)

## Rédigé avec la collaboration de :

Luke Alcott | Alison Baxter | Pallavi Ghosh | Barbara Hayes | Katie Webb | Caroline Sanderson

[internationalauthors.org](http://internationalauthors.org)

